ARCANCIA HARMONIE - F

REPORTING

Communication Publicitaire

31/03/2024

DIVERSIFIÉ ■ Article 8 ■

Objectif d'investissement

L'objectif de gestion est de rechercher, sur l'horizon d'investissement recommandé de 3 ans, la valorisation du capital au travers d'une gestion flexible et de conviction.
L'équipe de gestion met en place cette gestion sur la base de ses anticipations sur l'évolution des différents marchés tout en limitant l'exposition globale aux actifs risqués (actions notamment) à 30 %.

Rencontrez l'équipe

Indicateur de risque *(Source : Fund Admin)*

1 2 **3** 4 5 6 7

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 3 ANS ET PLUS.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée. Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit. Les demandes de souscription et de rachat du Fonds maître sont centralisées chaque jour d'établissement de la valeur liquidative jusqu'à 12:00. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Fonds. Veuillez-vous reporter au règlement du FCPE ARCANCIA.

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **48,85 (EUR)**
Date de VL et d'actif géré : **28/03/2024**
Actif géré : **247,98 (millions EUR)**
Indice de référence : **Aucun**

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme juridique : **FCPE**
Date de création de la classe : **20/06/1994**
Eligibilité : **-**
Affectation des sommes distribuables : **Capitalisation**
Souscription minimum: 1ère / suivantes : **-**
Frais d'entrée (maximum) : **5,00%**
Frais courants : **1,23% (prélevés)**
Frais de sortie (maximum) : **0,00%**
Durée minimum d'investissement recommandée : **3 ANS ET PLUS**
Commission de surperformance : **Non**
Nom du fonds maître : **AMUNDI HARMONIE**

ARCANCIA HARMONIE - F

REPORTING

Communication Publicitaire
31/03/2024

DIVERSIFIÉ ■

Performances (Source : Fund Admin) - *Les performances passées ne préjugent pas des performances futures*

Evolution de la performance (base 100) * (Source : Fund Admin)

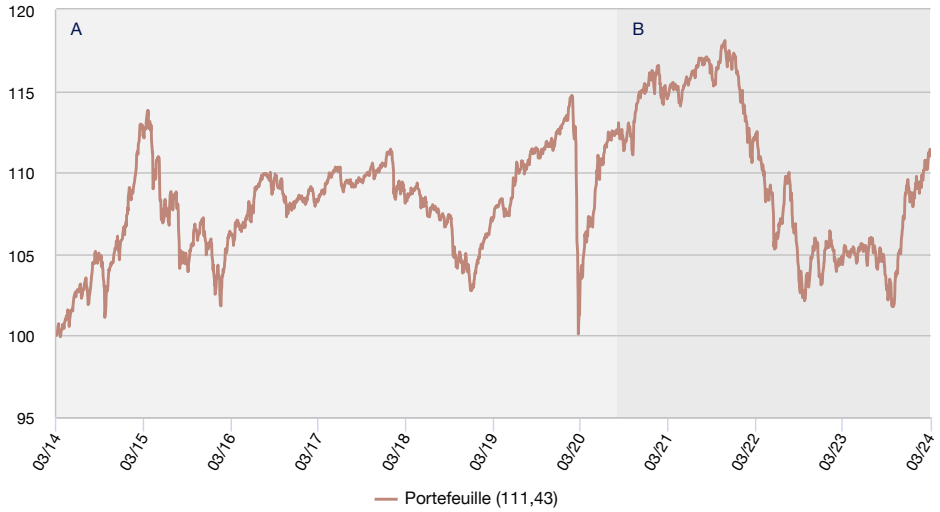

A : Durant cette période, le Fonds maître adopte une gestion flexible.
B : Changement de process d'investissement pour intégration d'une contrainte de volatilité

Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Depuis le	29/12/2023	29/02/2024	29/12/2023	31/03/2023	31/03/2021	29/03/2019	31/03/2014
Portefeuille	2,04%	1,54%	2,04%	6,46%	-2,86%	3,96%	11,28%

* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

Indicateurs (Source : Amundi)

Sensibilité	3,62
Note moyenne	A-
Exposition Actions	25,89%
Poids des OPC en % de l'actif	98,51%
Nombre de lignes en portefeuille	55

La note moyenne du portefeuille inclut tous les instruments ayant une note (taux, monétaire) qu'ils soient détenus directement ou indirectement via un OPC.

Analyse des rendements (Source : Fund Admin)

	Depuis le lancement
Baisse maximale	-20,60%
Délai de recouvrement (jours)	1 467
Moins bon mois	03/2020
Moins bonne performance	-7,44%
Meilleur mois	11/1995
Meilleure performance	9,76%

Indicateur(s) glissant(s) (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité du portefeuille	4,54%	5,06%	6,20%	5,41%
Ratio de sharpe	0,64	-0,45	0,03	0,17

Composition du portefeuille (Source : Amundi)

Allocation d'actifs détaillée (Source : Amundi)

Actions	25,97%
France	3,35%
EMU ex-France	3,92%
Europe ex-EMU	2,11%
Amérique du nord	12,37%
Japon	2,35%
Asie hors-Japon	0,17%
Pays émergents	1,70%
Autres	0,00%
Taux	66,60%
Etats	48,67%
Inflation Linked	1,36%
Investment Grade	15,62%
High Yield	0,00%
Convertibles	0,55%
Autres	0,41%
Monétaire	4,98%
Autres	2,44%

Evolution du poids des actifs risqués sur un an glissant (Source : Amundi) *

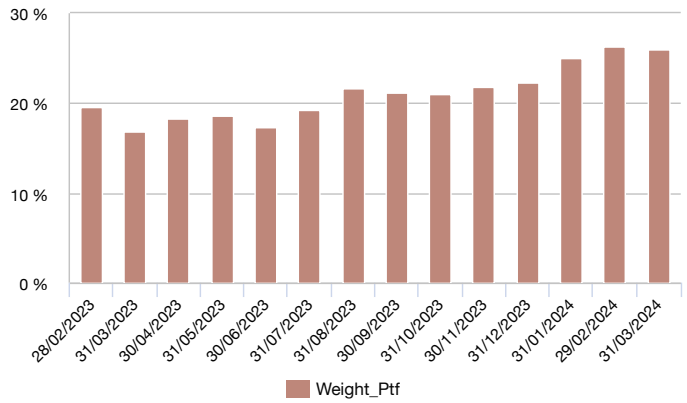

* Les actifs risqués regroupent : les actions et les obligations à haut rendement.
L'exposition présentée, qui peut varier en cours de mois, est celle de la fin du mois.

ARCANCIA HARMONIE - F

REPORTING

Communication Publicitaire
31/03/2024

DIVERSIFIÉ ■

Commentaire de gestion

Les chiffres économiques publiés en mars ont confirmé la bonne tenue de l'économie américaine. En Europe, ils ont signalé une très légère amélioration à partir d'une situation de quasi-stagnation. Dans les pays émergents, les indicateurs ont plutôt montré des divergences entre régions. De part et d'autre de l'Atlantique, le ralentissement de l'inflation a continué, mais de façon plus graduelle que fin 2023. Sur les marchés, les rendements obligataires sont restés orienté à la hausse et les actions ont poursuivi leur ascension.

Les taux demeurent orientés à la hausse. La volatilité reste forte. Les marchés restent tirés par deux moteurs : l'évolution de l'inflation et les discours des banquiers centraux. Les marchés sont très confiants dans la baisse des taux de la BCE en juin. Lors de son dernier comité, la BCE a gardé la porte ouverte à une baisse des taux en juin. Cependant, Christine Lagarde a réitéré l'appel à la patience en matière de politique monétaire. La BCE reste prudente quant au rythme de la désinflation, notamment dans le secteur des services, et continuera de surveiller l'évolution du marché du travail, qui a fait preuve d'une grande résilience. Par contre, les marchés sont plus incertains sur la baisse des taux de la Fed en juin. En effet, la Fed n'est pas pressée de baisser les taux. La Fed considère que la croissance sous-jacente de l'économie est plus résiliente et plus forte qu'en décembre. Le discours de la Fed n'a pas changé malgré la récente accélération de l'inflation. L'histoire selon laquelle « l'inflation diminue progressivement sur un chemin parfois semé d'embûches vers 2 % » est maintenue.

Les marchés d'actions poursuivent leur ascension, soutenus par le ton « dovish » des banques centrales ainsi que par des chiffres économiques meilleurs qu'attendu. Par ricochet, les actions mondiales ont bénéficié, le MSCI ACWI gagnant (+3,1%). Les Etats-Unis augmentent de (+3,1%) et sous-performent l'Europe (+4%). Les marchés de la zone euro (+4,3%) font mieux, avec comme principaux contributeurs l'Italie (+7,3%) et l'Espagne (+11,1%). Hors zone euro, le marché suédois (+3,0%) a su tirer son épingle du jeu en mars. Toujours côté marchés développés, la tendance haussière du marché nippon (+3,4%) a continué ce mois-ci. Le MSCI pays émergents progresse (+2,7%) entrainé par la surperformance du marché taïwanais (+9%) et sud-coréen (+6%). En Europe au niveau sectoriel, les valeurs dites cycliques (+4,3%) surperforment les valeurs défensives (+3,5%). En tête, le secteur bancaire (+9,1%), le secteur de l'immobilier (+8,2%) et le secteur de l'énergie (+6,8%). Le secteur des biens de consommation de base (+1,5%) ainsi que le secteur des biens de consommation cycliques (+2,2%) sont les grands perdants ce mois-ci malgré leurs performances positives. En Europe, les valeurs de croissance (+3,4%) sous-performent les valeurs dites « value » (+4,7%).

Dans cet environnement, sur le marché obligataire nous avons maintenu nos précédents choix de positionnement avec une duration de nos portefeuilles qui s'inscrit significativement au-dessus de celle de nos indices de références. Quant au positionnement géographique, nous sommes toujours surpondérés sur les obligations souveraines américaines. En zone euro les obligations espagnoles et portugaises offrent un portage attractif et demeurent surpondérées au détriment de celles des pays semi core (France et Belgique). Les pays émergents ont pour la plupart accentué leur cycle d'assouplissement monétaire ce qui nous conforte dans le maintien de notre exposition sur les obligations émergentes en devise locale. Notre perspective de crédit reste positive mais compte tenu de la belle performance déjà réalisée par les spreads de crédit, nous tablons plus dorénavant sur le portage intéressant de cette classe d'actif. Nous conservons ainsi une attitude sélective et positive sur les obligations privées émises en euro de catégorie Investment Grade, en étant soucieux de la qualité et de la liquidité de l'émetteur.

Au mois de mars nous n'avons pas fait d'ajustement tactique entre les grandes zones géographiques. Nous avons conservé une approche équilibrée tant au niveau sectoriel entre les secteurs cycliques et défensifs, qu'au niveau des principaux styles de gestion « value » et croissance.
Le principal mouvement sur la période a été le renforcement de notre surpondération sur le secteur bancaire, nous avons en particulier une vue positive sur BNP et Intesa Sanpaolo. Après une saison de résultats meilleure qu'attendue et des révisions de BPA haussières, nous considérons que le secteur bancaire est toujours trop décoté par rapport au marché. Les fondamentaux sont solides, la rentabilité sur fonds propres s'est fortement redressée, le risque crédit reste faible et les valeurs bancaires offrent un rendement attrayant entre dividendes et programmes de rachats d'actions.

Composition du portefeuille - Allocation d'actifs (Source : Amundi)

Principales expositions de change (Source : Amundi)

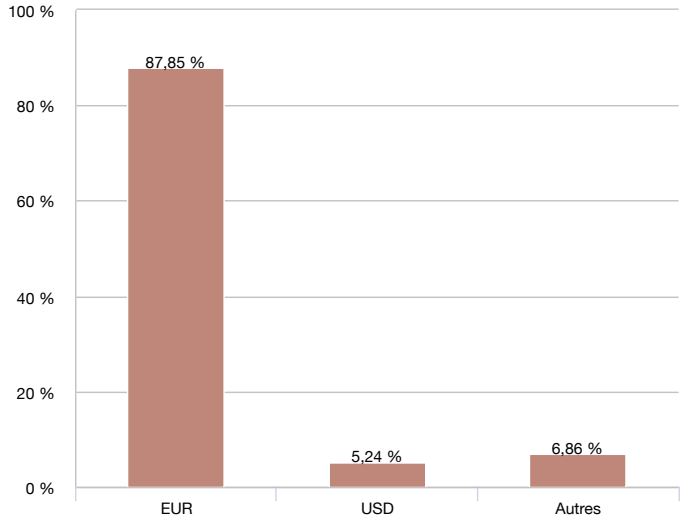

Allocation d'actifs (Source : Amundi)

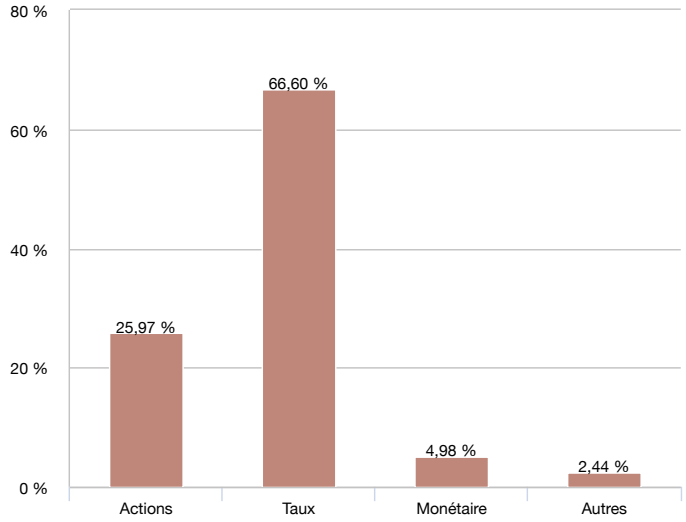

ARCANCIA HARMONIE - F

REPORTING

Communication Publicitaire
31/03/2024

DIVERSIFIÉ ■

Composition du portefeuille – Poche actions (Source : Amundi)

Répartition géographique de la poche actions (Source : Amundi)

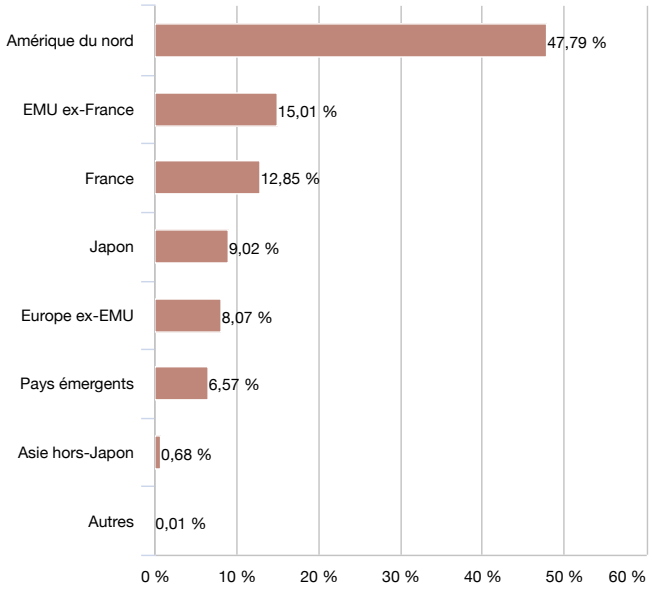

Analyse par Secteur de la poche Actions (Source : Amundi)

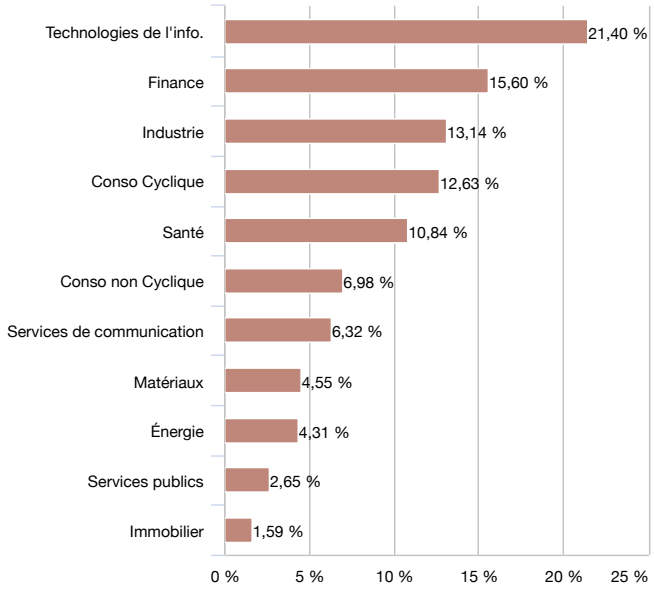

Principales lignes actions (Source : Amundi)

	Pays	% d'actif
AMUNDI EU X EM ETF	France	3,09%
AMUNDI RESA ACTIONS FRANCE	France	1,90%
AMUNDI EURO EQUITY ESR	France	1,81%
BEST BUSINESS MODELS	France	1,37%
A-F GLOBAL EQ DYNAMIC M-FACTOR	Luxembourg	1,33%
AMND SP500 EUR HED ETF	Luxembourg	1,15%
AMUNDI ETF MSCI ETF	Luxembourg	0,81%
A-F EUROLAND EQ	Luxembourg	0,76%
ISHARES GLOBAL TECH ETF	États-Unis	0,53%
QUADRATOR	France	0,43%
Total	**-**	**13,18%**

ARCANCIA HARMONIE - F

REPORTING

Communication Publicitaire
31/03/2024

DIVERSIFIÉ ■

Composition du portefeuille – Poche obligations (Source : Amundi)

Répartition par type d'émetteur de la poche obligations (Source : Amundi)

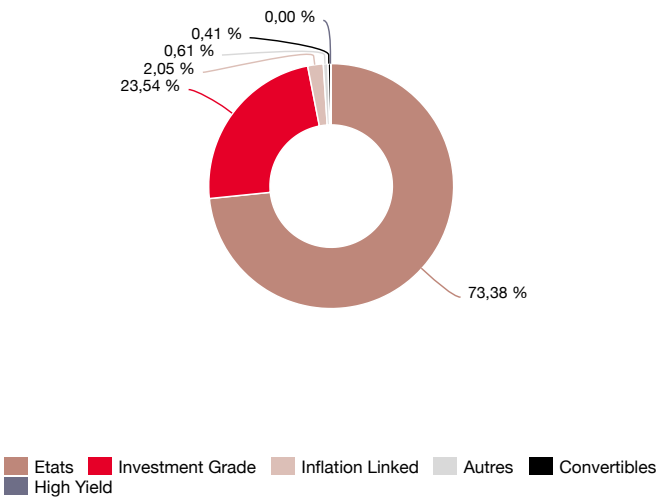

Répartition par notation de la poche obligations (Source : Amundi)

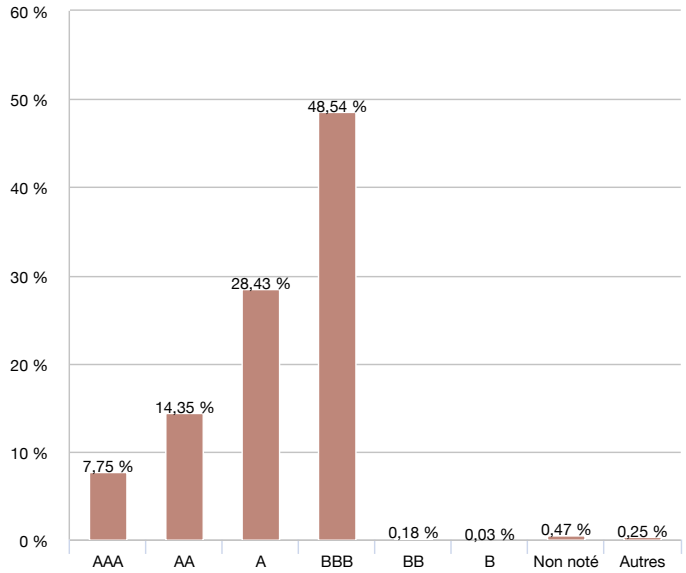

Hors prise en compte des produits dérivés.

Principales lignes d'obligations (Source : Amundi)

	Secteur	% d'actif
AMUN P EO COR DR UCITS ETF	-	5,98%
AMN IS A P US ETF	-	3,96%
AMUNDI RESA OBLIG ETAT	-	3,96%
AMUNDI EURO BOND ESR	-	3,18%
AMUNDI ABS	-	2,98%
AMUNDI INDEX EU CORP SRI 0-3 Y	-	2,97%
AMUNDI RESA OBLIG DIVERSIFIE	-	2,79%
AMUNDI ID EUR AGG COR SRI	-	2,00%
LYX EUROGOV 3-5Y ETF	-	1,91%
PORTFOLIO OBLIG CREDIT	-	1,69%
Total	**-**	**31,42%**

ARCANCIA HARMONIE - F

REPORTING

Communication Publicitaire
31/03/2024

DIVERSIFIÉ ■

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme juridique	FCPE
Droit applicable	de droit français
Société de gestion	Société Générale Gestion
Dépositaire	SGSS - Paris
Date de création de la classe	20/06/1994
Devise de référence de la classe	EUR
Classification AMF	Non applicable
Affectation des sommes distribuables	Capitalisation
Code AMF	990000090009
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Commission de surperformance	Non
Frais courants	1,23% (prélevés)
Coûts de transaction	0,00%
Frais de conversion	
Durée minimum d'investissement recommandée	3 ANS ET PLUS
Nom du fonds maître	AMUNDI HARMONIE

Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Ce fonds est géré par Société Générale Gestion. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des Fonds d'Epargne Salariale sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des Fonds d'Epargne Salariale peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les Fonds d'Epargne Salariale préalablement à toute souscription de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

ARCANCIA HARMONIE - F

REPORTING

Communication Publicitaire
31/03/2024

DIVERSIFIÉ ■

NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation environnementale, sociale et de gouvernance

Univers d'investissement ESG: 100% INDEX AMUNDI ESG RATING D

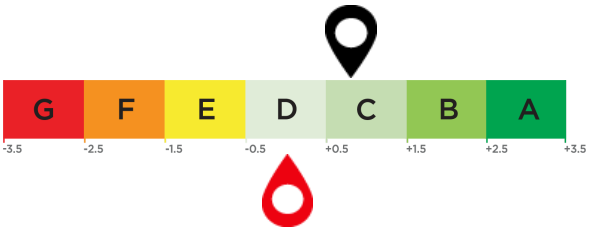

Score du portefeuille d'investissement: 0,80

Score de l'univers d'investissement ESG[1]: 0,00

Couverture ESG (source : Amundi)

	Portefeuille	Univers d'investissement ESG
Pourcentage avec une notation ESG Amundi[2]	95,16%	100,00%
Pourcentage pouvant bénéficier d'une notation ESG[3]	95,27%	100,00%

Lexique ESG

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

« E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets…).
« S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail…).
« G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires …).

Notes ESG

Note ESG de l'émetteur : chaque émetteur est évalué sur la base de critères ESG et obtient un score quantitatif dont l'échelle est basée sur la moyenne du secteur. Le score est traduit en note sur une échelle allant de A (le meilleur niveau) à G (le moins bon). La méthodologie d'Amundi permet une analyse exhaustive, standardisée et systématique des émetteurs sur l'ensemble des régions d'investissements et des classes d'actifs (actions, obligations, etc.).
Note ESG de l'univers d'investissement et du portefeuille: le portefeuille et l'univers d'investissement se voient attribuer un score ESG et une note ESG (de A à G). Le score ESG correspond à la moyenne pondérée des scores des émetteurs, calculée en fonction de leur pondération relative dans l'univers d'investissement ou dans le portefeuille, hors actifs liquides et émetteurs non notés.

Intégration de l'ESG chez Amundi

En plus de se conformer à la politique d'investissement responsable d'Amundi[4], les portefeuilles d'Amundi intégrant l'ESG ont un objectif de performance ESG qui vise à atteindre un score ESG pour leur portefeuille supérieur au score ESG de leur univers d'investissement ESG.

[1] La référence à l'univers d'investissement est définie par l'indicateur de référence du fonds ou par un indice représentatif de l'univers ESG investissable.
[2] Pourcentage de titres du portefeuille total ayant une note Amundi ESG (en termes de pondération)
[3] Pourcentage de titres du portefeuille total pour lesquels une méthodologie de notation ESG est applicable (en termes de pondération).
[4] Le document mis à jour est disponible à l'adresse https://www.amundi.com/int/ESG.